ENVIRONNEMENT MAURICIE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

4 priorités environnementales pour Trois-Rivières

ENVIRONNEMENT MAURICIE PUBLIE SES FICHES

Trois-Rivières, le 15 septembre 2025 – À l'aube du déclenchement de la campagne électorale municipale, Environnement Mauricie publie 4 fiches qui vulgarisent les principales priorités pour Trois-Rivières. L'objectif est de sensibiliser les personnes qui aspirent à gouverner la métropole régionale sur les faits saillants à connaître, les pièges à éviter et les actions qui peuvent faire une vraie différence. Ce travail est le résultat d'une consultation auprès des membres de l'organisme. Les fiches sont disponibles au public sur le site internet d'Environnement Mauricie : www.environnementmauricie.com

Les priorités environnementales pour la Ville de Trois-Rivières sont donc :

1. La **gestion de l'eau** pour réduire les épisodes d'inondation et de surverses d'eau usée
2. Les **changements climatiques** afin de participer à la carboneutralité et rendre les milieux résilients
3. La **biodiversité** pour des milieux de vie durable bénéficiant des services écosystémiques de la nature
4. Les **matières résiduelles** qui pourraient remplir les sites d'enfouissement plus lentement

Les candidates et candidats qui désirent rencontrer Environnement Mauricie pour discuter des enjeux peuvent contacter l'organisme qui garantit une posture non partisane, d'ouverture et de positivité.

CITATIONS

« En tant que conseil régional de l'environnement, il est de notre mandat de faire une veille des enjeux prioritaires et d'outiller les décideurs pour qu'ils puissent protéger l'environnement dans leurs décisions. Comme il existe de nombreuses fausses bonnes idées, Environnement Mauricie a voulu mettre en lumière certaines actions qui auraient un véritable impact à long terme pour que Trois-Rivières se développe de manière durable. »

- **André Lavoie, président d'Environnement Mauricie**

« Les enjeux sont grands et les solutions sont connues. La Ville de Trois-Rivières est sur une bonne lancée pour mettre en œuvre sa Vision 2030 et ses politiques de développement durable et d'environnement. Mais l'on peut aller encore plus loin et faire une vraie différence, à condition de faire preuve de courage, de raison et de cohérence. »

- **Lauréanne Daneau, directrice générale d'Environnement Mauricie**

– 30 –

À PROPOS D'ENVIRONNEMENT MAURICIE

Fondé en 1995, le Conseil régional de l'environnement Mauricie (Environnement Mauricie) est un organisme à but non lucratif ayant pour raison d'être de placer l'environnement au cœur de l'action. L'un des 17 membres du Regroupement des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ), il détient un mandat du ministère québécois de l'Environnement qui consiste à concerter et sensibiliser les acteurs du milieu, effectuer une veille stratégique, conseiller et outiller les décideurs, ainsi que de développer et de réaliser des projets pour protéger l'environnement.

RENSEIGNEMENTS

Lauréanne Daneau, Directrice générale

ldaneau@environnementmauricie.com
819 944-1806 (cell.)

ESPACE PRESSE

Prenez note que nous avons une page dédiée aux médias sur notre site Web :

environnementmauricie.com/espace_presse/